



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02037685

HAL Id: hceres-02037685

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037685v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université Blaise Pascal – UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement cohabilité : /

La licence de *Psychologie* est le premier des deux diplômes nécessaires à l'autorisation à faire usage du titre de psychologue. Elle est offerte, à l'Université Blaise Pascal, soit en présentiel sur les sites Carnot et Cézeaux de Clermont-Ferrant, soit à distance. L'objectif est d'amener les étudiants à acquérir de solides connaissances théoriques et méthodologiques en psychologie tout en les aidant, dès la deuxième année de licence (L2), à construire leur projet ultérieur. Quoique d'une importance inégale, tous les champs de la psychologie sont représentés (sociale, cognitive, clinique, du développement, interculturelle) dans un peu plus de 40 % des enseignements du tronc commun, la part restante de ce tronc commun étant distribuée sur des disciplines complémentaires à la psychologie (biologie, statistiques, méthodologie scientifique, sociologie ou comportement, écologie, évolution), et des disciplines transversales (anglais, outils informatiques et internet, méthodologie du travail universitaire, projet professionnel personnalisé). A ce tronc commun, s'ajoutent en semestres 4, 5 et 6, des enseignements de spécialisations préfigurant une poursuite d'études vers le master de *Psychologie* ou vers des formations dans le secteur social ou vers les métiers de l'enseignement.

Synthèse de l'évaluation

Cette formation, unique dans son environnement proche ou semi-proche, prend en compte plusieurs sous-disciplines de la psychologie. La formation scientifique y a une place importante dès la première année grâce à un adossement à une unité mixte de recherche (Laboratoire de psychologie sociale et cognitive - UMR LAPSCO) reconnue dans le secteur, dont la quasi totalité des enseignants-chercheurs est membre. L'adéquation du cursus aux objectifs paraît très satisfaisante. La formation vise l'acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques en psychologie et la préparation du projet professionnel. Les connaissances et les compétences proposées dans la formation sont suffisamment larges, y compris en compétences transversales et scientifiques générales et en préparation au projet professionnel, pour proposer une formation complète. Malgré la présence de quatre parcours différenciés, les débouchés professionnels dans le privé comme dans le public sont inférieurs au nombre d'étudiants formés. Notons néanmoins qu'il s'agit là d'une Licence (non professionnelle) qui a vocation à amener les étudiants soit vers des concours niveau Bac+3, soit vers un master avant de les mener vers une profession.

Si le fort taux de croissance des inscrits et le succès de l'offre enseignement à distance (EAD) confirment l'adéquation à une demande, les taux de réussite restent décevants, tout particulièrement en EAD, eu égard aux actions mises en œuvre.

Le numérique occupe en effet une place importante dans les enseignements. Notamment, un nouveau dispositif interactif permettant aux étudiants une auto-évaluation pendant les séances est utilisable par tout intervenant qui le souhaite.

A une époque où la mobilité des personnes d'origine intra-communautaire ou extra-communautaire n'a jamais été aussi importante et où les problèmes d'inclusion sont proportionnellement croissants, l'on ne peut que regretter la faible mobilité des étudiants entrants et sortants, ainsi que la place insuffisante accordée dans le cursus aux langues étrangères.

Enfin, si le pilotage de la mention est mené de façon tout à fait remarquable (un conseil de perfectionnement est en place et remplit manifestement parfaitement son rôle), il apparaît que le suivi des diplômés n'est pas assuré de façon satisfaisante, ni au niveau de la formation, ni au niveau de l'UFR, ni même au niveau de l'établissement.

Points forts :

- La place de la recherche, présente dès la première année, dans une formation adossée à une UMR réputée.
- Le souci de la professionnalisation.
- L'implication de l'équipe de formation dans le pilotage.
- La présence d'un conseil de perfectionnement efficace.
- L'utilisation importante du numérique.

Points faibles :

- Le suivi des diplômés absent aussi bien au niveau de la formation qu'aux niveaux UFR et établissement.
- La faible diversité des approches de recherche et la faible représentation de certaines sous-disciplines de la psychologie.
- Une dimension internationale peu présente et peu encouragée.
- La faiblesse des taux de réussite en EAD.
- Un taux d'employabilité insuffisant, même si on sait que le secteur est très règlementé et que la législation fixe de manière très précise et conditionnelle le titre de psychologue.

Recommandations :

Un investissement plus dynamique dans le secteur de l'international pourrait accorder une place plus importante à la mobilité des étudiants entrants et sortants, proposer plus d'heures (en présentiel ou en auto-formation) aux enseignements de l'anglais voire à l'initiation d'au moins une autre langue afin de concrétiser le projet d'enseignements en langue(s) étrangère(s). L'identification des raisons du faible investissement dans la dimension internationale serait un premier pas vers la recherche de solutions.

La sensibilisation au monde professionnel, réalisée dès la L2, pourrait être améliorée grâce aux stages (dont on regrette qu'ils ne soient que facultatifs), d'autant plus que le taux potentiel de débouchés ou d'emplois à la sortie de la licence est naturellement faible. Toutefois, le manque de moyens humains limite considérablement cette ambition.

Les apports du conseil de perfectionnement, juste créé, ne sont pas encore mesurables. Toutefois, l'étoffer avec des membres hors équipe pédagogique en rapport avec le domaine de l'enseignement et de la formation (mais pas nécessairement avec le secteur de la formation) et des professionnels extérieurs (hors formations et hors disciplines) ainsi qu'un suivi des diplômés effectué par l'établissement pourraient aider à faire évoluer les points faibles.

L'amélioration de certains de ces points pourrait être réalisée par une augmentation de moyens humains. La diversité des approches de recherche relève d'options plus larges et de leur priorité à traiter au niveau de l'établissement.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence de psychologie est l'un des deux diplômes nécessaires à l'obtention du titre de psychologue. Celle offerte à l'UBP est généraliste. Les connaissances et les compétences proposées dans la formation sont suffisamment larges, y compris en compétences transversales et scientifiques générales ainsi qu'en préparation au projet professionnel, pour proposer une formation complète tout en formant les étudiants aux contenus propres aux différents champs théoriques et professionnels de la discipline. Le programme des trois années comprend des unités d'enseignement (UE) de psychologie (psychologie sociale, cognitive, clinique, du développement, interculturelle), des UE de disciplines complémentaires (biologie, neurobiologie, statistiques, méthodologies scientifiques) et des UE transversales (anglais, informatique et internet, méthodes de travail universitaire, projet professionnel personnalisé). Le programme est réparti sous forme d'un tronc commun s'étalant sur les trois</p>
-------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>premiers semestres. A partir du semestre 4, des UE de pré-spécialisation professionnelles accompagnent les UE obligatoires du tronc commun. Quatre grands secteurs d'activités sont ainsi proposés et sensibilisent les étudiants soit vers une poursuite en master de psychologie soit vers des professions du secteur du travail social soit vers les métiers de l'enseignement.</p> <p>Cette sensibilisation à des secteurs d'activités de la psychologie ou hors psychologie est possible grâce à la contribution de partenaires hors UBP (Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand, Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation), Institut de travail social de la région Auvergne).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence de <i>Psychologie</i> est sans concurrence dans son environnement géographique et universitaire proche (Auvergne) et semi-proche (St Etienne ou Limoges). Celle-ci bénéficie de l'environnement universitaire local. C'est ainsi que des conventions ou partenariats existent avec d'autres unités de formation et de recherche de l'Université Blaise Pascal et de l'Université d'Auvergne (par ex. École supérieure du professorat et de l'éducation) et du Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand (par ex. Institut de formation en soins infirmiers, Institut de formation de manipulateurs en électroradiologie médical) pour assurer les enseignements complémentaires à la psychologie.</p> <p>Les liens avec des structures extra-universitaires sont nombreux (cabinets de psychologie, maisons de retraite, Instituts médico-éducatifs, Instituts médico-psychologiques, dispositif ABEFAH - Aide bénévole étudiante aux familles touchées par l'autisme ou autre handicap).</p> <p>Cette licence est adossée au Laboratoire de psychologie sociale (unité mixte de recherche, Université/CNRS) dont 93 % des enseignants-chercheurs (E-C) sont membres et dont les axes de recherche sont en adéquation totale avec le contenu et les objectifs pédagogiques.</p> <p>Une quinzaine de professionnels hors université assure également des enseignements, en particulier ceux de sensibilisation pré-professionnelle, et participe à l'encadrement des stages.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comprend une trentaine de personnes en poste à l'UFR ainsi qu'une trentaine provenant soit d'autres UFR soit du monde professionnel extérieur. Ces derniers assurent des fonctions en lien étroit dans la formation (conseiller pédagogique, psychologue, éducateur spécialisé, assistant de service social, psychiatre ...). Chaque année, une vingtaine de vacataires doit être recrutée en raison des effectifs très importants d'étudiants.</p> <p>Cette équipe est structurée autour de cinq personnes clés : la responsable de la licence et les quatre responsables des secteurs de pré-professionnalisation. D'autres responsabilités impliquent les membres de l'équipe pédagogique, telles que la gestion des stages, de l'aide à la réussite, de l'enseignement à distance, la coordination des contenus pédagogiques des UE et de leur évaluation.</p> <p>L'implication dynamique de l'équipe est à souligner : des réunions régulières sont organisées à différents niveaux, allant du niveau UE au niveau groupe d'UE. Par ailleurs, une réunion incluant E-C et étudiants est organisée annuellement, afin d'exploiter les données issues des questionnaires d'évaluation de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation est victime de son succès. Les effectifs sont en augmentation régulière depuis la rentrée 2011. En regroupant les inscrits en présentiel et ceux en enseignement à distance, on passe de 1074 inscrits sur les trois années de licence, à 1241 à la rentrée 2014, soit plus de 20 % d'augmentation. Si l'on se reporte aux données fournies pour la L1, l'augmentation est encore plus importante (32 % en présentiel et 76 % en enseignement à distance). Les raisons de cette augmentation sont plurielles mais difficiles à analyser, au-delà de l'ouverture de la formation à distance à l'ensemble du territoire national ou du reflet de l'élévation du taux de réussite au baccalauréat. L'UFR ne pouvant assurer une formation de qualité à de tels effectifs, elle a décidé, en accord avec le rectorat, de limiter les effectifs en L1, mesure qui a pris effet à la rentrée 2015.</p> <p>Les taux de réussite des inscrits en présentiel sont stables ces trois dernières années (57 % ; 58 % ; 56 %). Ceux des inscrits à distance sont faibles et montrent une diminution sensible peu compréhensible eu égard aux efforts réalisés pour assurer ce type d'enseignement (42 % : 39 % ;</p>

	36 %). Quand bien même les moyens financiers et humains permettraient-ils d'élargir l'enseignement à distance au-delà de la licence, comme il l'était envisagé, on peut dès lors s'interroger sur la pertinence d'un tel projet.
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche occupe une place importante dans la formation. La quasi-totalité des enseignants-chercheurs (E-C) est membre d'un laboratoire portant le double label Université/CNRS. Il ne fait pas de doute que leurs enseignements s'appuient sur les données les plus récentes de la recherche, au moins dans le champ qui en fait sa force (psychologie sociale/cognitive).</p> <p>L'initiation des étudiants à la recherche est affirmée dès la première année dans l'UE méthodes, et accentuée en troisième année dans une UE de préparation à la recherche. Toutefois le volume de cette UE reste faible (16 heures) en regard des objectifs. De surcroît, l'appartenance à un laboratoire identifié dans un seul champ théorique et méthodologique de la psychologie, réduit l'élargissement à d'autres approches, problème dont l'équipe pédagogique a conscience et qu'elle prévoit de corriger en intégrant la recherche en psychologie clinique.</p> <p>La recherche dans la formation adossée à une UMR en parfaite adéquation, est présente dès la première année, et ce grâce à l'investissement des E-C du laboratoire qui assurent 65 % des enseignements. La recherche en psychologie sociale et en psychologie cognitive est déjà présente, et prochainement la recherche en psychologie clinique sera insérée.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les compétences professionnelles relèvent aussi bien des champs d'application de la formation que de la recherche. L'intervention de professionnels extérieurs à l'université ainsi que l'importance accordée à la pré-professionnalisation (UE de pré-spécialisation en semestres 4, 5 et 6) en attestent. Si l'on peut regretter que les stages ne revêtent qu'un caractère facultatif et que leur durée soit courte (une à deux semaines), il faut noter que le souci de l'insertion professionnelle a conduit au recrutement d'un PAST et à la mise en place de liens forts avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). En ce sens, l'intervention de collègues de l'ESPE en L3 contribue à sensibiliser les étudiants au master <i>MEEF</i> (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation).</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) présente clairement les compétences scientifiques et professionnelles évaluées dans la formation et dresse la liste des activités visées par le diplôme. Les secteurs d'activités et types d'emplois accessibles sont bien répertoriés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Une UE « projet professionnel personnalisé » est offerte au semestre 4. Elle donne lieu à des travaux individuels et en petits groupes. Ces derniers peuvent faire l'objet d'une présentation publique à l'occasion des journées portes ouvertes de l'université. Des rencontres avec des professionnels et des informations sur les débouchés potentiels sont proposées. Cependant le volume horaire dévolu à cette action reste encore modeste.</p> <p>Des stages d'observation sont possibles dès la L2. Leurs objectifs, présentés lors de séances préparatoires, sont en lien avec les choix du thème de pré-professionnalisation. Ils sont préparés en amont et donnent lieu à la rédaction d'un rapport qui fait l'objet d'une évaluation par le maître de stage, selon un format défini par l'UFR.</p> <p>On peut regretter que l'impossibilité de dégager une période dédiée suffisamment longue dans le semestre (ce qui réduirait drastiquement le nombre de semaines d'enseignements) empêche de rendre les stages obligatoires. Une alternative, sous forme d'une interview d'un professionnel donnant lieu à la rédaction d'un rapport, est alors offerte aux étudiants sans stage.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale de la formation est modeste. Le choix d'accueillir un nombre limité d'étudiants étrangers (entre six et sept chacune des trois dernières années) est justifié par le souci de les intégrer dans les meilleures conditions à la fois sur les aspects académiques et péri-universitaires. L'initiative d'associer un étudiant local à l'encadrement de chaque étudiant entrant est appréciable.</p> <p>Le nombre d'étudiants sortants est très faible voire négligeable (sept en 2012-2013 et un chacune des deux dernières années). La principale raison étant d'ordre économique, le choix des pays d'accueil a été modifié en faveur des pays où le coût de la vie est moins élevé. Toutefois cette initiative n'a pas été suivie d'effets. Par ailleurs, le projet d'enseignements en langue anglaise n'a pu aboutir en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants. On peut regretter la difficulté récurrente d'établir des conventions avec les universités de pays anglophones.</p> <p>Aucun enseignement en langue étrangère (type CLIL) n'est proposé à cause des effectifs en forte croissance.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le public accueilli est d'origine variée (néo-bacheliers, reprise d'études, réorientation) mais l'augmentation constante des effectifs a conduit l'UFR, en accord avec le rectorat de l'académie, à limiter les capacités d'accueil.</p> <p>Un effort louable de mise à niveau est réalisé dans le cadre du dispositif « réussite en licence ». Plusieurs actions sont mises en place (tutorat par des étudiants de master, soutien pédagogique par des enseignants-chercheurs, modules « coup de pouce à la réussite »). Si ces actions sont considérées comme utiles par les étudiants qui les utilisent, le taux d'absentéisme en réduit la portée. En effet, entre 5 % et 10 % seulement des étudiants saisissent ces opportunités. Une solution à ce problème récurrent a consisté à proposer une version numérisée des actions. Sa mise en place récente ne permet cependant pas d'en estimer précisément les effets. La participation des étudiants avec les dispositifs reposant sur les outils en ligne reste faible.</p> <p>Au semestre 1, le tiers des enseignements peut être choisi dans une autre discipline du domaine pour faciliter une réorientation au semestre 2. Il apparaît cependant qu'aucun étudiant n'a demandé une réorientation que ce soit pour sortir de la L1 de <i>Psychologie</i> ou pour l'intégrer. Ce phénomène, qui reflète les choix des étudiants, est à prendre en considération.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La prise en compte de la diversité des publics se manifeste par des dispositifs particuliers : tutorat d'accompagnement aux étudiants en situation de handicap, enseignement à distance pour les sportifs de haut niveau et les salariés. Les étudiants en reconversion professionnelle peuvent bénéficier de dispenses.</p> <p>Le numérique occupe une place importante dans les enseignements. En présentiel, les ressources audio-visuelles sont utilisées puis mises en ligne. Un tableau blanc interactif est aussi utilisé. Un nouveau dispositif interactif permettant aux étudiants une auto-évaluation pendant les séances, récemment acheté par l'UFR, est utilisable par tout intervenant qui le souhaite.</p> <p>L'enseignement à distance s'appuie sur les Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), ce qui permet de varier les modalités de présentation des cours et de leur exploitation par les étudiants, en particulier pour les étudiants ayant des contraintes physiques ou professionnelles.</p> <p>En revanche, la politique linguistique mériterait d'être dynamisée : le nombre d'heures de cours d'anglais est peu élevé et, même si l'anglais occupe une grande place dans les publications en anglais aucune place n'est accordée à l'initiation à au moins une autre langue étrangère.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants repose sur des modalités de contrôles variées (exposés, rapports, dossiers, posters ...). La part importante du contrôle continu (67 %) est à souligner.</p> <p>Deux sessions d'examens sont prévues et le jury, composé de 10 membres, se réunit après chacune de ces sessions. Les points qu'il peut accorder sont attribués de façon très parcimonieuse en cas d'échec mais plus généreusement pour l'octroi d'une mention.</p> <p>Les règles de validation sont conformes aux règles votées en commission de la formation et de la vie étudiante. Elles permettent une compensation intra- et inter-semestrielle.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le complément au diplôme est suffisamment détaillé pour éclairer son utilisateur. Le tableau de présentation des UE pourrait cependant être amélioré. La mention « réservé assidus » accompagnant l'intitulé de certaines UE est peu compréhensible et ne renvoie à aucune partie du document de présentation de la formation ; par ailleurs, l'intitulé « parcours 1 », dont on infère qu'il renvoie à l'UE de pré-professionnalisation, ne permet pas à un lecteur extérieur de comprendre quels choix sont possibles.</p> <p>Il est indiqué qu'aucune modalité de suivi de ces compétences n'est réalisée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Faute de moyens humains, aucun suivi des diplômés n'est réalisé par l'UFR et l'observatoire de la vie étudiante (OVE) ne semble pas disposer de ces informations.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place récemment et a tenu une première réunion en juin 2015. Il est composé d'une grande partie des E-C de la licence, dont la responsable des stages et les responsables des options de pré-professionnalisation, ainsi que de trois étudiants et un professionnel extérieur à l'université.</p> <p>L'OVE a procédé à deux enquêtes d'évaluation des enseignements (L1 et L3). Ces enquêtes ont été exploitées par un groupe comprenant deux E-C, deux étudiants et un personnel administratif. Elles ont fait l'objet d'une diffusion à l'ensemble des enseignants et ont servi d'appui à des améliorations pédagogiques.</p> <p>L'évaluation des enseignements est maintenant assurée par l'UFR via un site web.</p> <p>La nouvelle procédure d'auto-évaluation a fait l'objet d'une présentation et d'un vote en assemblée générale. Elle a ensuite été mise en place, sous la conduite de la responsable de la licence, par les E-C assistés de personnels administratifs. Une restitution finale a été faite à l'ensemble des personnels.</p>

Observations de l'établissement



34, avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

UFR Psychologie, Sciences sociales, Sciences de l'Education

Intitulé de la mention de diplôme : Licence Psychologie

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation et nous n'avons pas d'observation à formuler.

Nous souhaitons remercier les experts pour leur travail, nous nous attacherons à suivre les recommandations du comité dans la construction de la nouvelle offre de formation.

Clermont-Ferrand, le 11 juillet 2016

Le président de l'université Blaise-Pascal,

Mathias BERNARD

